

DÉPLACEMENTS

Lille vise le peloton de tête des villes cyclables

Publié le jeudi 30 septembre 2010 à 06h00

Un garage à vélos de 600 places aux abords de la gare Lille Flandres est inauguré aujourd'hui pour une ouverture au public dès demain.

Un concept novateur et un pas de plus vers le « vélo facile ».
BÉRANGÈRE BARRET > berangere.barret@nordeclair.fr

Des centaines de bicyclettes alignées en attente de leur propriétaire parti prendre le train, au travail ou ailleurs...

Image banale en Belgique ou aux Pays-Bas. Mais en France, point - ou peu - de parkings cyclables géants. Alors Lille joue la carte de l'innovation.

Un garage à vélos, rue de Tournai, juste à côté de la gare Lille Flandres. 600 places, dont 160 accessibles à tous aux horaires d'ouverture de la gare (de 4 h du matin à minuit) et 440 places dans un local fermé, accessible aux abonnés Transpole et SNCF. Car on joue ici la carte de l'intermodalité. Le vélo + train. Les premiers visés sont donc les usagers quotidiens de la SNCF ou de Transpole, qui seront détenteurs d'un badge (une caution de 5 E leur sera demandée pour en obtenir un) pour accéder librement au local. D'ailleurs le projet a été financé, sur un total de 900 000 E, pour moitié par la SNCF, l'autre part étant assurée par la communauté urbaine.

« Nous avons beaucoup de demandes de cyclistes qui veulent laisser leur vélo à proximité des gares, explique Vinciane Faber, en charge du Plan vélo à la communauté urbaine de Lille. À Lille Flandres, les arceaux sont déjà utiles, mais pas si on part une journée ou un week-end. » La peur du vol, surtout. La « Vélostation » y remédie, en tout cas partiellement. Car s'il ne sera pas gardé, tout le local sera sous vidéosurveillance et le lieu « ne sera pas dangereux », espère Vinciane Faber. En outre, le parking sera équipé d'une station de gonflage, et le local tout proche laissé libre par l'association Ch'ti vélo, au Tri Postal, sera lui investi par l'association Lille-Sud insertion qui proposera des réparations de vélos. Éric Quiquet, élu Vert à la communauté urbaine de Lille, mise beaucoup sur ce nouveau parking. « L'idée est de sortir le vélo de son rôle trop confidentiel, pour le banaliser en tant que transport à part entière. Le garage à vélos était le maillon qui manquait à Lille. On souhaite arriver rapidement à saturation : il faudra réfléchir à d'autres implantations, pour tripler les capacités de stationnement d'ici à 2015. »

Des vélos dans le métro ?

Une évolution qui devrait plaire à Michel Anceau, de l'ADAV (Association droit au vélo), qui voudrait « des parcs à vélo pour l'ensemble des gares de la région. » Et pourquoi pas pousser l'intermodalité ? En permettant l'accès au vélo dans un maximum de transports en commun, peut-être. Car si on peut mettre des vélos dans tous les TER de la région, les métros sont encore inaccessibles. « C'est une question de sécurité, explique Vinciane Faber.

Mais le métro lillois devrait s'agrandir, et les rames passeront à 52 mètres d'ici à 2013 et dans ce cadre, on réfléchit à proposer des accès aux vélos. » Parce qu'il reste toujours des choses à faire. Mais le premier coup de pédale semble lancé.*

À l'attention des cyclistes urbains : « Le voleur regarde l'antivol... avant le vélo »

Quel cycliste n'a jamais été victime personnellement ou dans son entourage d'un vol de vélo ? Pas beaucoup. Le vol est un problème récurrent, le garage à vélos sera un début de solution pour certains. D'autres méthodes anti-voleurs existent. Il n'y a pas vraiment de chiffres. Parce qu'en général, quand on se fait voler son vélo, on ne porte pas plainte (et c'est un tort, d'ailleurs) et parce qu'il n'y a pas

vraiment de fichier « vol de vélo ». Mais dans les villes, le vol est un vrai problème. « Il existe deux freins à l'usage du vélo en ville, détaille Michel Anceau, de l'Association droit au vélo (ADAV). Le premier est le sentiment d'insécurité, le deuxième étant la peur du vol. Mais des études ont montré que la majorité des vols se fait auprès de cyclistes inexpérimentés. » Parce qu'un cycliste averti vaut un voleur découragé, quelques conseils sont toujours bons à prendre. En voici quelques-uns délivrés par Michel Anceau : « Il faut d'abord acheter un bon antivol. » Les antivols les plus performants étant les fameux « U » (à partir de 40 E) et rien d'autre, selon les professionnels. Un site Internet s'est même spécialisé dans les tests de performance des antivols (<http://fubicyclo.org>). « Ensuite, il faut bien attacher son antivol : au cadre et à la roue avant et dans l'idéal sur un arceau prévu à cet effet. Et on peut compléter le tout avec une "mâchoire" qui accroche la roue arrière ou avec un deuxième antivol. » « Plus une fatalité » Un dernier conseil : « Faire marquer son vélo, pour éviter la revente d'un vélo volé. » Un marquage à effectuer auprès de l'ADAV ou de Lille-Sud Insertion. Rien qu'en suivant ces précautions, « le vol de vélo n'est plus une fatalité », martèle Julien Maes. Il a ouvert en 2007 une boutique assez unique dans la métropole, Villavélo à Lille : vente de cycles plutôt haut de gamme, surtout des hollandais, électriques ou pliants et réparation de vélos toutes marques. Et comme la problématique du vol est abordée par plus de la moitié de ses clients qui hésitent à acheter un vélo à 400 ou 600 E, il a étudié le sujet. Pour lui, « les voleurs ne regardent pas le vélo, ils regardent l'antivol ». Il est catégorique : « Aucun de mes clients ne s'est fait voler un vélo dans la rue. Et j'ai 4 000 vélos qui circulent ! » Parce que ses clients, en mettant le prix dans le vélo, « ont bien sûr acheté aussi un « U » à 40 ou 50 E ». Malgré tout, on peut manquer de chance. Et donc certains ont misé sur la solution vélo pliant. C'est d'ailleurs un des succès du moment de Villavélo (mais il faut y mettre le prix : entre 400 et 1 000 E). À l'image de Florence, la trentaine, Lilloise : « Je me suis fait voler deux fois mon vélo. Alors j'ai acheté un vélo pliant et je ne m'en sépare jamais, je le monte chez moi, je le rentre dans les cafés... » Un vrai sac à main. Une solution. Mais solution plutôt coûteuse pour les aficionados du mode de déplacement économique qu'est le vélo.

<http://www.20minutes.fr/article/603538/lille-550-places-velos-gare>

Lille

550 places pour les vélos à la gare

Pas toujours pratique, mais gratuit, ce premier garage à vélos doit favoriser l'intermodalité avec le train.

Transport

La communauté urbaine encourage l'usage de la bicyclette

Ça coince entre les guidons. Pour inaugurer le nouveau parking à vélos de Lille-Flandres, rue de Tournai, Martine Aubry est évidemment venue à bicyclette, hier. Mais la présidente de la communauté urbaine était seule à se garer. Sinon, elle aurait vu que les racks de rangement sont très rapprochés (30 cm) et qu'il est difficile de glisser son deux-roues à côté d'un autre. A ce petit détail près, la Vélostation de la gare ravira les adeptes du vélo + train (et l'inverse). Deux formules sont accessibles dès aujourd'hui : 142 places en libre-service lors des heures d'ouverture de la SNCF (entre 4 h et minuit) et 408 réservées aux abonnés SNCF dans un lieu sécurisé par un badge (5 € de caution). A terme, les projets immobiliers de la SNCF devraient favoriser la construction d'un second parking, sur l'avenue Willy-Brandt. Pour développer l'intermodalité, LMCU mettra 1,7 milliard d'euros sur la table durant la décennie. Objectif : multiplier par cinq l'usage du vélo d'ici 2020.

Thierry Butzbach

LILLE / TRANSPORTS

Et les vélos seront bien gar(d)és

Publié le vendredi 01 octobre 2010 à 06h00

Martine Aubry: «Même moi j'ai réussi à mettre le vélo! Il n'y aura pas de problème pour une personne plus jeune, plus habituée...»

Il n'aura fallu que quelques mois pour créer cette vélo-station à côté de la gare Lille Flandres. Le nouvel équipement a été inauguré hier. On pourra y laisser son deux-roues en toute sécurité avec abonnement ou en accès libre.

MARIE TRANCHANT > lille@nordeclair.fr

Ce sont les cyclistes qui vont être heureux. En tout cas ceux qui ne savaient pas comment conjuguer transports en commun et vélo. Pas si simple de n'utiliser que des modes de déplacement doux quand les équipements et services ne suivent pas. Et en la matière, Lille n'est pas parmi les plus avancées de France, elle serait même « une des dernières grandes villes à ne pas avoir permis l'intermodalité », avance Michel Anceau, directeur de l'Adav (association droit au vélo).

Mais depuis hier, un nouvel équipement plutôt novateur est disponible aux usagers. Un garage à vélos de 550 places a été inauguré à côté de la gare Lille-Flandres, rue de Tournai. 408 places de stationnement seront réservées aux abonnés TER, TGV et Transpole (contre une caution de 5 E). Les 142 autres seront en accès libre. Et déjà une cinquantaine de demandes ont été enregistrées, confie Vinciane Faber, élue au Plan Vélo. « Le vélo n'est plus considéré comme un projet anodin », ajoute-t-elle.

« Belle performance »

La preuve avec la présence hier pour l'inauguration, de la présidente de la communauté urbaine (LMCU) et maire de Lille Martine Aubry et du président de la SNCF Guillaume Pépy. Parce que le projet a été porté par LMCU (475 000 E) et la SNCF (420 000 E). Soit un budget moins important que celui initialement prévu : 900 000 E contre 1,2 M E au départ. De quoi se réjouir pour Guillaume Pépy qui parle d'une « belle performance technique » et d'une SNCF « plus ouverte et innovante » pour Martine Aubry qui a souligné que le projet a été décidé en mars et inauguré quelques mois plus tard.

« La mobilité est un droit, a-t-elle lancé. Ce garage à vélos était une nécessité. Il faut que les déplacements deviennent des promenades. » Le projet aura demandé investissement et concertation, notamment avec l'Adav, donc. « Dans un premier temps, on avait installé des arceaux autour de la gare, mais il fallait un espace sécurisé, et permettre un accès au plus grand nombre », explique Michel Anceau.

En attendant que le même type d'équipement soit installé à Lille-Europe - le projet a été évoqué hier -, 550 vélos vont pouvoir cohabiter à raison de deux par mètre carré. Surveillé par caméras, le garage se veut novateur en proposant des doubles étages de racks. Qui accueillent tous types de vélos, assure Jérôme Bodel, responsable du projet pour la SNCF. VTT et vélos de ville pourront être glissés facilement dans leur abri. « Même moi j'ai réussi à mettre le vélo ! » s'est amusée Martine Aubry. À tester, donc, pour les cyclistes intéressés et si le concept fonctionne, il sera déployé, promettent les acteurs du projet. Renseignements auprès de la SNCF et de Transpole.

http://www.lavoixdunord.fr/Region/actualite/Secteur_Region/2010/10/01/article_la-velostation-de-la-gare-lille-flandres.shtml

Actualité Région

La Vélostation de la gare Lille-Flandres inaugurée en grande pompe

vendredi 01.10.2010, 05:14 - PAULINE DROUET

Après Grenoble, la SNCF a ouvert à Lille une Vélostation cofinancée par LMCU.

| TRANSPORT |

Comme pour un Paris - Lille en heure de pointe, c'est la cohue hier à la gare Lille-Flandres. Ce qui a attiré les foules, composées principalement de journalistes et de manifestants il est vrai, c'est la présence de Martine Aubry et de Guillaume Pépy, président de la SNCF, venus inaugurer la Vélostation de la gare, soit près de six cents places gratuites pour laisser son vélo. ...

À onze heures, le président de la SNCF Guillaume Pépy a été chaudement accueilli rue de Tournai par des manifestants réclamant la défense du fret dans la région. Après être allé à leur rencontre pour leur assurer que la SNCF n'allait pas « lâcher prise » sur le fret ferroviaire dans la région, Guillaume Pépy a procédé à l'inauguration à proprement parler de ce garage à vélos.

900 000 euros pour 568 places

Cofinancé par la SNCF et Lille métropole communauté urbaine (LMCU), la Vélostation qui aura coûté 900 000 euros répond à une volonté croisée de promouvoir les modes de transports doux. Et Martine Aubry, présente en tant que présidente de LMCU, de rappeler la volonté de voir passer la part des déplacements à vélo dans la métropole de 2 à 10 % dans les quinze ans à venir.

Ce garage à vélos qui compte 568 places a d'abord été créé à destination des abonnés SNCF, TER et du réseau de transports urbains Transpole pour lesquels quelque 410 places sont réservées. Moyennant 5 euros de caution, les usagers qui le désirent pourront y stationner gratuitement leur vélo. Pour les utilisateurs occasionnels du train, 158 places sont en libre accès, aux heures d'ouverture de la gare.

Actualité Lille

La Vélostation expérimentée, hier, par ses futurs utilisateurs

vendredi 01.10.2010, 05:11 - La Voix du Nord

Aline a fait le test avec son vélo. Désormais si elle vient à la gare, elle ne le fera plus en métro.

Depuis ce matin, les cinq cent soixante-huit places de la Vélostation de la gare Lille-Flandres sont accessibles à ses utilisateurs. Hier, des cyclistes militants ou de simples curieux sont venus en avant-première tester les installations de ce nouveau garage à vélos. Réactions.

PAR PAULINE DROUET lille@lavoixdunord.fr

Dans le local sécurisé réservé aux abonnés SNCF et Transpole, Martine Aubry et Guillaume Pépy, président de la SNCF, inaugurent quatre cent dix places de stationnement pour les vélos. De l'autre côté du grillage, dans un des cent cinquante-huit rangements en accès libre, Aline, à peine déstabilisée par leur présence et la cohorte de journalistes qui les suit, installe son vélo.

Le système comporte deux niveaux et Aline a choisi la difficulté : elle a rangé son vélo à l'étage. Tout sourire, elle livre ses impressions : « C'est vraiment pas mal. Mon vélo est très lourd et je peux quand même le ranger en haut, alors que des fois, comme par exemple pour le monter dans le train, c'est assez compliqué. »

Entre admiration et interrogations

Aline discute avec un petit groupe, tous sont venus à vélo, bien entendu. Férés de deux-roues et fins connaisseurs de l'objet, ils inspectent les racks sous toutes les coutures, critiquent, admirent, éprouvent le fonctionnement des rails coulissants, la résistance des matériaux... Bémol du côté de Pierre, cycliste s'il en est puisque Néerlandais : « Ce qui est frappant, c'est ça ! Ça ne vaut rien du tout ! » Le « ça » en question a l'air d'être une attache, mais à la réflexion, « le meilleur antivol, ça reste le "U" de toute façon ». Alors, même si on ne sait pas très bien ce que c'est que « ça », ça n'est pas bien grave. Après les aspects physiques, d'autres questions se posent : « C'est vraiment pas mal, vous savez qui fait ça ? » On s'enthousiasme, mais surtout on s'interroge sur les détails pratiques : « C'est surveillé ? » « L'enceinte fermée est accessible à tous ? » « Comment ça marche le système de badge ? » « On est obligé d'en avoir un si on met son vélo seulement une fois de temps en temps ? » Christophe Drecq, responsable du marketing pour le TER, est incollable : « Pour la zone sécurisée, les abonnés SNCF, Transpole ou TER peuvent faire la demande du badge en gare ou télécharger un formulaire de demande sur le site de la SNCF. Si la demande a été faite sur internet, il faut passer à la gare pour acheter son titre caution (5 E). Le badge est ensuite directement renvoyé chez le client. » Les cyclistes rencontrés hier, dont la plupart ne se déplacent qu'exclusivement à vélo - « sauf pour faire les courses », souffle Aline, - se disent futurs utilisateurs des places en accès libre. Pour pouvoir y garer son vélo, une seule condition : en avoir un. Aline se rend, de temps à autre, à Paris. « Si on est sûr que c'est bien sécurisé », elle viendra de Mons - à vélo - pour prendre le train.

En utilisateurs occasionnels et cyclistes militants, Aline, Pierre ou encore Brigitte sont venus par curiosité d'abord, et parce qu'ils y ont été invités par l'ADAV (Association droit au vélo), dont certains sont membres : « C'était aussi important d'être là pour l'inauguration. Il faut montrer notre intérêt et qu'on apprécie la création de ce garage qu'on demandait depuis longtemps. »

Métropole Lilloise

LES VÉLOS ONT AUSSI LEUR BOX

vendredi 01.10.2010, 06:00 - Direct Lille

Un garage comme celui d'Amsterdam existe enfin à Lille

| TRANSPORT |

Circuler en vélo à Lille peut parfois s'avérer être un vrai parcours du combattant. Se glisser entre les voitures au risque de se faire renverser, chercher un endroit sécurisé où se garer, l'usage du deux roues en ville est loin d'être confortable.

C'est en pensant à eux, et plus précisément à ceux qui voyagent, que la SNCF et Lille métropole communauté urbaine (LMCU) ont décidé de créer un garage à vélo à proximité de la gare Lille-Flandres.

Baptisé hier par Martine Aubry, présidente de la LMCU, le Vélostation ouvre ses portes dès ce matin au public.

C'est au 33, rue de Tournai que l'abri à vélo est situé. À l'intérieur, 550 places ont été aménagées dont 408 réservées aux abonnés SNCF, TER et Transpole (accessibles par badge 24h/24). Et 142 en accès libre aux heures d'ouverture de la gare (de 4 heures à minuit). L'accès est gratuit mais une caution de 5 E sera demandée pour les détenteurs du badge. « On savait qu'il manquait un garage à vélo ici et il y avait un vrai besoin de la part des usagers qui voulaient laisser le leur près de la gare, expliquent d'une même voix Martine Aubry et Guillaume Pepy, président de la SNCF. L'aménager ici nous a semblé donc essentiel. » Par ailleurs, le parking sera équipé d'une station de gonflage. Côté sécurité, le garage ne sera pas gardé mais un système de vidéo surveillance a été installé, de quoi rassurer les cyclistes voyageurs. « Nous avons l'espoir de le voir rempli d'ici six mois », confie Éric Quiquet, vice-président chargé du transport. Le projet Vélostation a coûté 900 000 euros, financés par la SNCF et la communauté urbaine.

Banaliser l'usage du vélo

Cette démarche s'inscrit dans le projet Plan de déplacements urbains de LMCU qui prévoit, à long terme, l'abandon progressif de la voiture au profit du vélo. Cela passera, entre autres, par le développement de pistes cyclables, de l'offre de stationnement et des services de location.

« Il faut faire du vélo un moyen de déplacement à part entière, lance Éric Quiquet. Nous voulons faire passer son usage qui est de 2 % aujourd'hui à 10 % d'ici 2020. » LMCU compte par ailleurs développer un deuxième Vélostation d'ici 2013. Celui-ci serait situé tout près du Tri Postal à Lille. « Nous sommes en pleine réflexion, mais si cela se faisait, ce garage accueillerait plus de 1 000 vélos », conclut le vice-président de LMCU. S. A.

Mis à jour 30-09-2010 21:39

Un hub connecte le rail et les vélos

Un parc à vélos de 600 places a été inauguré jeudi à côté de la gare Lille-Flandres par Guillaume Pepy, dirigeant de la SNCF, et Martine Aubry. L'objectif du hub est de favoriser l'intermodalité entre le train et le vélo et de limiter le nombre de véhicules en ville.

La petite reine fait son nid à Lille. Désormais, avec ce parc de 600 places inauguré en grande pompe hier, il n'y a plus d'excuse pour ne pas profiter de la capitale des Flandres à bicyclette. Les adeptes du deux roues sont ravis d'avoir enfin un endroit sécurisé et spacieux pour garer leur vélo.

Mode d'emploi

- Le parc sera ouvert du lundi au samedi de 5 heures à 0 h 30, et le dimanche de 6 h 10 à 0 h 30. Il est équipé d'une vidéosurveillance et interdit aux deux-roues motorisés.

- Sur les 600 places, 440 sont réservées aux abonnés TER et Transpole. Les 140 restantes sont libres.

- Le parc à coûté 900 000 euros, supportés par la SNCF et la communauté urbaine.

“C'est quelque chose qui manquait à Lille, se réjouit Bruno Macke, de l'association Droit au vélo. On est encore loin des Belges qui ont des parkings dix fois plus grands, mais c'est un bon début. Dans un univers urbain comme Lille, le vélo ne doit pas être perçu seulement comme un loisir mais surtout comme un moyen de transport à part entière.”

Comme Bruno, qui n'a plus de voiture depuis cinq ans, Rudy Pottard ne se déplace qu'à vélo. L'intermodalité est déjà pour lui un mode de vie. Chaque matin, il rejoint la gare depuis son domicile à Loos avant d'aller à l'université de Valenciennes en TER. “Pour circuler en vélo dans la métropole, il y a des progrès à faire, remarque cet étudiant. Le réseau de pistes et de bornes cyclables est étendu, mais il y a toujours un moment où l'on se retrouve dans la circulation.”

Et le vélo doit faire face à des concurrents : “Les automobilistes se garent parfois sur nos pistes, il y a un travail à faire à ce niveau.” Ce nouvel espace dédié à la bicyclette rassure Claudine, qui pédale chaque jour entre Ronchin et Lille pour aller au travail. “Niveau sécurité, c'est parfait, ici on est sûr de pas se faire voler.”

Dans le cadre du plan vélo, le parc de Lille-Flandres devrait vite faire des petits. “On souhaite développer ce modèle dans les grands pôles d'échange de la métropole, annonce Eric Quiquet, chargé des transports à LMCU. Par exemple, aux stations de métro Saint-Philibert et Quatre-Cantons.”